

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NEXAM ALTERNATIVE HOLDINGS PARTENAIRES

(Capitalisation) FR0000975500

Fonds de fonds Alternatifs soumis au droit français et géré par NEXAM (appartenant au groupe Union Bancaire Privée, UBP SA).

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds, qui est de classification « fonds de multigestion alternative », est un Fonds nourricier de la part A du fonds maître DINVEST CORE LIQUID FCP dont l'objectif de gestion est de délivrer une performance significativement supérieure à celle de l'indicateur de marché EONIA capitalisé sur la durée de placement recommandée, et qui soit aussi décorrélée que possible des risques directionnels de marché.

DINVEST CORE LIQUID FCP est principalement investi dans des parts d'OPC mettant en oeuvre des stratégies d'investissements alternatives et dont la sélection est assurée par la société de gestion sur une base discrétionnaire. Cette sélection repose sur la combinaison d'analyses quantitatives (lorsque que les OPC disposent d'un historique de performance suffisamment profond) et qualitatives (processus d'investissement, équipes de gestion, gestion des risques de portefeuille, risque opérationnel).

La durée minimum de placement recommandée dans le Fonds est supérieure à 3 ans.

Les porteurs peuvent demander le rachat de tout ou partie de leurs parts dans le Fonds le dernier jour ouvré de bourse de chaque mois (Bourse de Paris) en respectant un préavis de 35 jours calendaires.

Le Fonds capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 3 reflète un potentiel de gain et/ou de perte limité de la valeur du portefeuille.

Ceci s'explique par des investissements en actions ou parts d'OPC sans contrainte géographique.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié à des investissements dans des OPC non conformes à la Directive Européenne : L'attention des souscripteurs potentiels est attirée sur les risques de liquidité et de volatilité des OPC ou FIA tels que le Fonds, investis en parts ou actions d'OPC étrangers cotés ou non cotés sur leur marché domestique ou étranger qui ne présentent pas le même degré de sécurité, de liquidité et de transparence que les OPC ou FIA français ou OPCVM conformes à la Directive Européenne 2009/65/CE. De plus le cadre réglementaire plus souple de ces OPC non conformes à la directive peut induire un risque opérationnel que la société de gestion s'efforce de limiter dans le cadre de son processus de sélection d'OPC.

Risque de liquidité : Risque qu'une position ne puisse pas être vendue en temps opportun, à un prix raisonnable.

Risque de contrepartie : Ce risque mesure les pertes encourues par le Fonds au titre des engagements contractés auprès d'une contrepartie défaillante. En particulier, le Fonds est amené à conclure des opérations de gré à gré avec différentes contreparties dans le cadre de sa gestion. La défaillance d'une de ces contreparties pourrait avoir comme conséquence une baisse de la valeur liquidative.

Les détails complets de la description des risques figurent au passage intitulé « Risques Généraux » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2.50%
Frais de sortie	1.50%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2.98%
----------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Néant

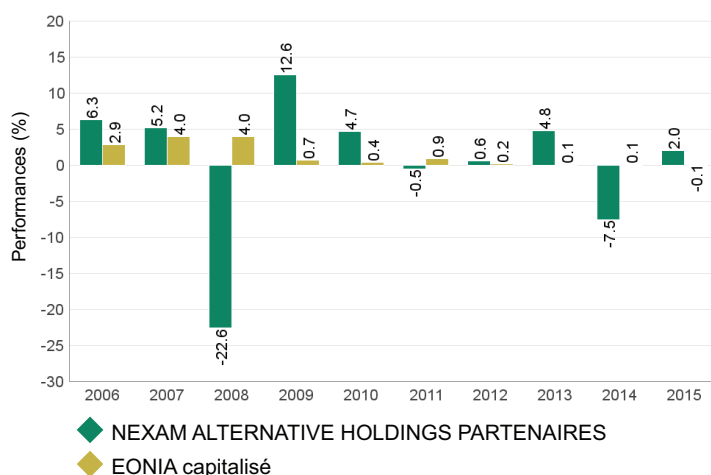
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2015. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé « Informations sur les frais, commissions et fiscalité » du prospectus, disponible sur demande à l'adresse nexam_aiservices@nexam.fr.

Le chiffre des frais courants comprend le total des frais courants du fonds maître.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme en bâtons ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 25/06/2001

Date de création de la part : 25/06/2001

Devise de la part : EUR

Informations pratiques

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires du fonds maître et du Fonds nourricier, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de NEXAM, 127 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France, ou à l'adresse électronique suivante: nexam_aiservices@nexam.fr.

La valeur liquidative est disponible sur demande auprès de la société de gestion ou auprès du Gestionnaire Comptable par délégation, CACEIS Fund Administration.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de NEXAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La société de gestion NEXAM est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2016.